



Extrait du UJFP

<http://www.ujfp.org/spip.php?article4221>

A quoi joue la police nationale

?

- Pour comprendre - Témoignages -



Date de mise en ligne : vendredi 12 juin 2015

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Par Taoufiq Tahani, Président de l'AFPS, mercredi 10 juin 2015

Pas un, mais deux. Aujourd'hui, Jean-Claude Lefort, député honoraire et président honoraire de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS). Sur accusation diffamatoire, la brigade anti criminalité intervient dans la nuit à son domicile. Hier Pierre Stambul, co-président de l'Union juive française pour la paix (UJFP) : avec l'intervention brutale des agents du Raid dans la nuit du 8 au 9 juin selon les procédures de l'anti-terrorisme, il passait 7 heures en garde à vue.

Mais à quoi joue la police nationale ?

Faut-il y voir les premières dérives annoncées des projets prétendument sécuritaires du gouvernement français ?

L'affaire, en tout cas, est très grave. Et le gouvernement doit s'expliquer.

Ne faut-il pas y voir une volonté d'intimidation de ceux qui, depuis le sol français ou non, soutiennent aveuglément la politique du gouvernement d'extrême droite israélien et s'inquiètent du développement sans précédent du mouvement de solidarité avec le peuple palestinien en France, en Europe et dans le monde ?

Nous ne céderons pas à ces provocations. Au contraire, elles renforcent notre détermination à défendre le droit.

Nous continuerons de défendre le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, dont les gouvernements israéliens successifs s'acharnent à empêcher la mise en oeuvre, par l'occupation, la colonisation, le détournement des ressources, le siège de Gaza, les bombardements, l'entrave au retour des réfugiés, la violation permanente du droit international et des droits humains élémentaires. Avec nos camarades palestiniens et israéliens engagés pour le droit et pour une paix juste, nous poursuivrons la campagne de Boycott-Désinvestissement-Sanctions contre la politique israélienne tant que cet Etat violera le droit international dans l'impunité permise par la passivité de nos gouvernements. Oui, la France doit sanctionner la politique israélienne et elle doit reconnaître l'Etat de Palestine. Dans l'intérêt de tous. Nous défendrons aussi le droit lorsqu'il est malmené en France. Non, la solidarité n'est pas un délit, ni une importation du conflit en France. La solidarité est un devoir. C'est le mépris du droit et les lectures prétendument identitaires de ce conflit colonial, au détriment du socle citoyen au fondement de la République, qui risquent, au contraire, de susciter dans nos sociétés les pires dérives.

Une seule réponse à ces provocations : l'élargissement de la solidarité avec le peuple palestinien.

Taoufiq Tahani Président de l'AFPS